

La hausse du nombre d'installations et le recul de l'âge de la retraite devraient freiner l'érosion du nombre d'agriculteurs

À l'horizon 2020, le nombre d'agriculteurs limousins en activité pourrait diminuer de 3% à 6% selon les scénarii proposés pour le nombre d'installations. La baisse serait moins sensible qu'entre 2000 et 2010.

Le nombre d'installations est reparti à la hausse depuis 2010. Plus de la moitié se font désormais hors cadre DJA. Les installations après 40 ans sont assez nombreuses.

La suprématie de l'élevage de bovins-viande est moins marquée auprès des nouveaux agriculteurs. Le métier se féminise. Le Gaec est la forme sociétaire privilégiée à l'installation en Limousin.

Le renouvellement des générations d'exploitants est une priorité pour l'agriculture et la vitalité des territoires ruraux en Limousin. 45% des agriculteurs limousins non retraités avaient 50 ans ou plus en 2010.

Plus de 4 000 départs à la retraite en dix ans

En prenant en compte un recul progressif de l'âge de fin d'activité de 61 ans en 2011 à 65 ans en 2030, ce seraient 4 400 exploitants limousins qui partiraient en retraite de 2011 à 2020, et 4 200 supplémentaires de 2021 à 2030. Le relèvement de l'âge de fin d'activité réduit sensiblement le nombre de cédants sur la période à venir. Les départs concernent toutes les orientations de produc-

tion. L'élevage ovin est un peu plus touché que la moyenne.

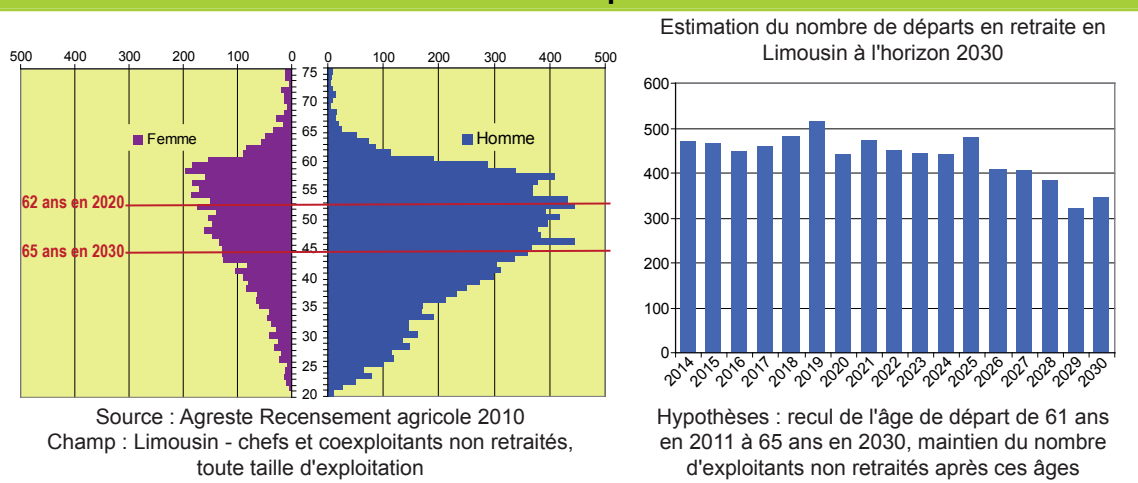
Le nombre d'installations reparti à la hausse depuis 2010

De 2006 à 2013, le nombre d'installations a oscillé entre 272 et 376. Après une tendance à la décroissance, il est reparti à la hausse depuis 2010. Même si le taux d'installations aidées est structurellement plus élevé en Limousin qu'au niveau national, on observe une part importante, voire majoritaire ces dernières années, de personnes qui s'installent sans DJA (dotation jeune agriculteur), jusqu'à 58% en 2012 (54% en 2013).

Trois scénarii de projection

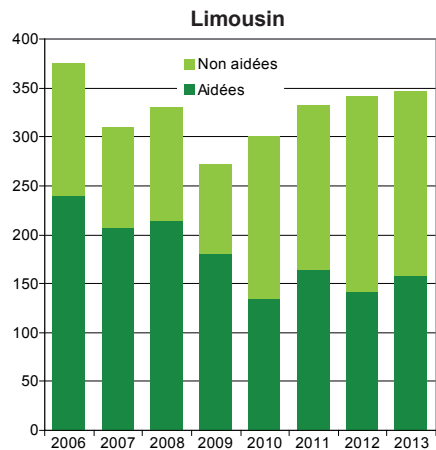
À partir des prévisions de nombre

Une pyramide des âges en forme de toupie, avec des générations nombreuses en fin d'activité dans les prochaines années



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Depuis 2010, plus de la moitié des installations se font hors cadre DJA



Source : Chambre d'Agriculture du Limousin

de départs à la retraite et d'hypothèses sur l'évolution à venir du nombre d'installations, plusieurs scénarii peuvent être proposés pour effectuer des projections du nombre d'agriculteurs dans les prochaines années en Limousin.

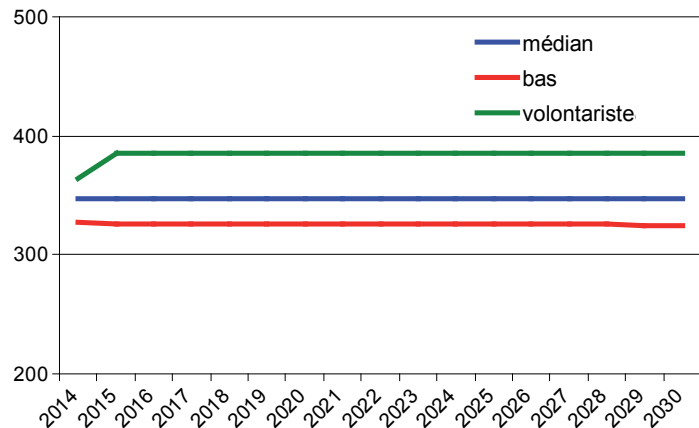
Un premier scénario dit "**bas**" propose 326 installations chaque année jusqu'en 2030, soit la moyenne annuelle observée sur la période 2006-2013. Le redressement récent du nombre d'installations n'est pas prolongé. Sous cette hypothèse, le nombre d'agriculteurs (non retraités) diminuerait en Limousin de 6% de 2014 à 2020, de 12% de 2014 à 2030.

Un second scénario dit "**médian**" propose de garder constant le nombre annuel d'installations jusqu'à l'horizon 2030, à son niveau de 2013, soit 347 installations par an. Cette projection démographique fait baisser le nombre d'exploitants de 5% jusqu'en 2020 et de 10% jusqu'en 2030.

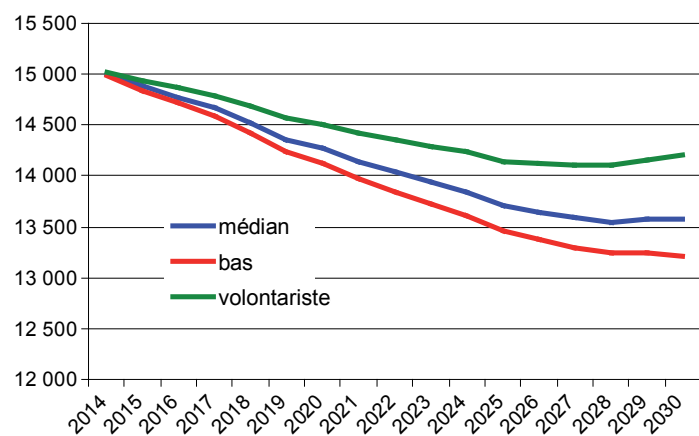
Un troisième scénario dit "**volontariste**" table sur la réalisation dès 2015 de l'objectif du PRIT (programme régional pour l'installation et la transmission) de 200 installations DJA par an (on en comptabilise 143 en 2012 et 158 en 2013), et un maintien de la dynamique récente des installations hors DJA (185 installations non aidées par an comme en moyenne sur la période 2011-2013). Ainsi, le nombre d'agriculteurs diminuerait de 3% jusqu'en 2020, et de 5% à l'horizon 2030.

Trois futurs possibles selon les hypothèses d'évolution du nombre d'installations

Projections du nombre d'installations en Limousin



Projections du nombre d'exploitants non retraités en Limousin



Source : Agreste - simulations à partir du RA2010 et des statistiques d'installations 2006-2012 de la Chambre d'Agriculture du Limousin

Même si les projections proposées sont toutes orientées à la baisse, la diminution des actifs agricoles serait somme toute modérée dans les années à venir par rapport à la baisse observée précédemment : entre 2000 et 2010, le nombre de chefs d'exploitations et coexploitants non retraités de moins de 60 ans avait diminué de 20%.

Dans les trois scénarii, le nombre d'exploitants se stabiliserait après 2026. L'inflexion des courbes est cependant à considérer avec précaution : de plus en plus d'installations se faisant tardivement, il est difficile de prévoir le nombre de départs en retraite à cet horizon, dans une population qui n'est pas encore forcément installée.

Les installations : des profils diversifiés

En Limousin, 347 exploitants, tous

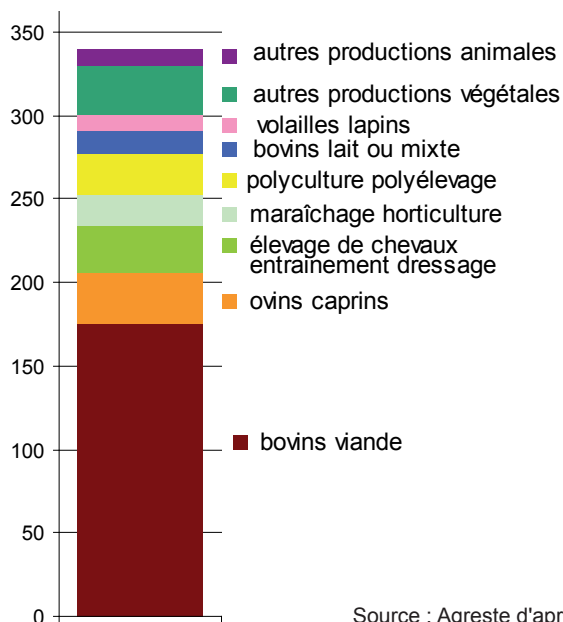
âges confondus, se sont installés en agriculture en 2013. Parmi eux, 240 avaient au plus 40 ans, âge maximum pour prétendre à une DJA. Les installations plus tardives sont assez nombreuses : hors transferts entre époux, 85 exploitants se sont installés après 40 ans. Ce sont ainsi 26% des installations hors transferts entre époux qui se font après 40 ans.

Les transferts entre époux représentent 7% des installations en Limousin comme au niveau national (en 2012). Ils correspondent le plus souvent à la reprise de l'exploitation au nom de la conjointe plus jeune au moment du départ à la retraite de l'agriculteur.

Parmi les jeunes installés de 40 ans ou moins, les deux tiers ont bénéficié d'une DJA (dotation jeunes agriculteurs) en Limousin, contre la moitié au niveau national.

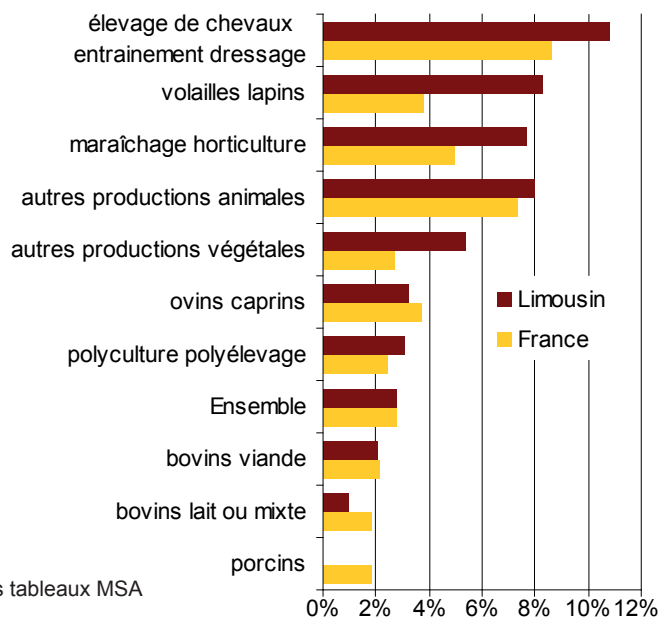
La moitié des installations en bovins viande, mais un taux d'installation bien supérieur en élevage de chevaux et de volailles

Nombre de nouveaux installés en Limousin en 2012



Source : Agreste d'après tableaux MSA

Taux d'installation (nombre d'installés en 2012 / nombre de cotisants non salariés)



Selon la MSA, les trois-quarts des nouveaux exploitants en 2012 sont exclusivement agriculteurs. La pluriactivité est moins répandue qu'au niveau national (25% contre 31%). Les nouveaux agriculteurs sont donc encore plus qu'ailleurs dépendants de la viabilité de leur exploitation.

Recul de la suprématie de l'élevage de bovins viande

En Limousin, 51% des installations concernent la production de bovins viande (en 2012). Cet élevage est donc toujours majoritaire, mais des productions plus minoritaires se développent. Chez les nouveaux installés, on observe

une plus grande diversité des productions. Cette diversification est encore plus marquée pour les plus de 40 ans qui s'installent (hors transferts entre époux) : seulement 40% d'entre eux sont spécialisés en bovins viande.

Globalement, le taux d'installation (rapport entre le nombre d'installés en 2012 et le stock de cotisants non salariés dans cette orientation) ne dépasse pas 3%, en Limousin comme au niveau national. Par orientation, il met en tête dans la région les élevages de chevaux, de volaille-lapins, et le maraîchage et l'horticulture. Il est à l'inverse inférieur à 2% en filières bovins et porcs, en lien avec les reve-

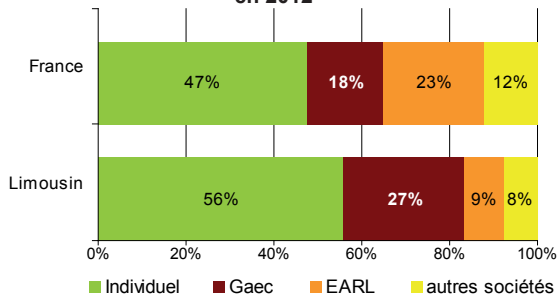
nus bas dans ces orientations ces dernières années. La désaffection pour ces productions s'observe de la même façon au niveau national.

Plus d'exploitations individuelles et de Gaec en Limousin

La moitié des installations ont été réalisées sous la forme d'exploitation individuelle en 2013 en Limousin, et un tiers en Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun). En 2012, les proportions d'exploitations individuelles et de Gaec étaient chacune supérieures de neuf points en Limousin par rapport à leur niveau national. Les autres formes sociétaires, en particulier les EARL (exploitation agri-

Plus d'un quart en Gaec, mais le statut d'EARL à l'inverse peu utilisé

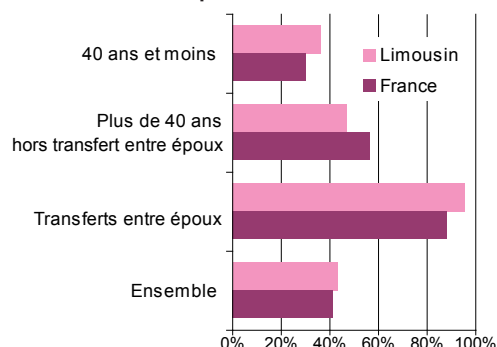
Répartition des nouveaux installés par forme juridique en 2012



Source : Agreste d'après tableaux MSA

Les femmes s'installent plus tardivement

Taux de féminisation parmi les nouveaux installés en 2012



Source : Agreste d'après tableaux MSA

cole à responsabilité limitée), sont à l'inverse beaucoup moins représentées.

Les Gaec sont plébiscités par les éleveurs bovins en Limousin : 43% d'entre eux se sont installés en Gaec en 2012. Ils ont à l'inverse moins souvent choisi le statut d'EARL en Limousin qu'en France (10% contre 16%).

Les plus de 40 ans (hors transfert entre époux) s'installent plus souvent en exploitation individuelle que les plus jeunes. Un tiers des moins de 40 ans ont intégré

un Gaec en Limousin.

42% des nouveaux agriculteurs limousins en 2013 sont des agricultrices. Hors transfert entre époux, on compte 38% de femmes. Cela correspond donc à une nette féminisation du métier, qui ne comptait que 29% de femmes au recensement agricole 2010. Les femmes s'installent plus tardivement que les hommes, même hors transfert entre époux. Elles sont proportionnellement autant représentées en élevage bovin que dans les autres orientations.

De très bons taux de survie

En 2013 en Limousin, 620 contacts ont été enregistrés auprès des Points Info Installation, lieux d'accueil et d'information pour tous les porteurs de projets agricoles. On estime qu'environ un sur deux débouche sur une installation.

90% des agriculteurs limousins qui se sont installés en 2006 (et qui avaient moins de 40 ans) sont toujours en activité en 2012. Ce taux est particulièrement élevé. Source Insee, le taux de survie à cinq ans des entreprises des autres secteurs créées également en 2006 en Limousin (hors auto-entrepreneurs) ne dépasse pas 54%.

Contribution de Jean-Philippe Viollet, Président de la chambre régionale d'agriculture du Limousin

Le dynamisme de l'agriculture du Limousin et de ses filières passe par l'investissement des hommes et femmes chefs d'entreprises. Le renouvellement des générations reste donc la priorité des élus professionnels. Il repose en premier lieu sur l'installation réussie des jeunes agriculteurs quels que soient les conditions de reprises et le système d'exploitation. Pour cela, il faut continuer l'effort sur les compétences par la formation initiale et tout au long de la vie.

L'arrivée de nouveaux installés en agriculteurs est un point fort, à condition que l'on sache les accompagner et les sécuriser par la formation et le suivi du projet avec, au préalable, plus d'immersion en milieu professionnel. La féminisation de notre métier est une opportunité à saisir. Elle nécessite de repenser l'organisation du travail en agriculture et l'éventail de l'offre de services en milieu rural.

Pour les chambres d'agriculture, il s'agit d'**accueillir tous les porteurs de projet** tout en accentuant le travail avec ceux qui transmettront demain leur exploitation. Une des clés de réussite sur le renouvellement des générations est la **préparation de la transmission** pour favoriser la reprise par un nouvel installé. L'objectif est de maintenir à un haut niveau le nombre d'installation pérenne. Un lien renforcé avec les filières de production est un maillon essentiel.

Les chambres d'agriculture du Limousin se sont organisées pour proposer un parcours d'accompagnement et de suivi pour tous les porteurs de projet et les cédants. Ce travail s'effectue en étroite collaboration avec les organisations professionnelles et syndicales, les organisations économiques et les filières, les organismes bancaires, l'administration et les collectivités.

Le diagnostic fait dans le cadre du PRAD (plan régional de l'agriculture durable) a fait ressortir l'exemplarité environnementale de l'agriculture Limousine mais aussi et surtout a souligné la fragilité économique des exploitations. Il faut l'engagement de tous pour communiquer sur le métier, pour développer et porter des projets économiques. Le développement économique des exploitations, le dynamisme des filières et l'attractivité du territoire passent dorénavant par le développement de la production, la transmission d'outils viables et l'installation d'actifs agricoles, jeunes et nouveaux installés, qui seront les futurs responsables professionnels.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Limousin
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 12 92 30
courriel : srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr
site internet : www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr

Directrice : *Anne-Marie Boulengier*
Directeur de la publication : *Benoit Boutefeu*
Rédactrice en chef : *Catherine Lavaud*
Rédacteurs : *Benoit Boutefeu, Catherine Lavaud, Charlotte Truchet (Chambre d'agriculture)*
Impression : *atelier d'impression du Pastel*
Dépôt légal : *à parution*
ISSN : 1622-066
Prix : 2,50 €
©AGRESTE 2014